

Assemblée générale 2026 d'EssilorLuxottica

- **Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration adoptées**
- **Dividende de 4,00 € par action, avec possibilité de choisir un versement en actions**

Paris, France (28 avril 2026 – 18h) – L'Assemblée générale annuelle d'EssilorLuxottica s'est tenue ce jour au 3 Mazarium à Paris. Les actionnaires ont approuvé l'ensemble des 30 résolutions soumises par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire, y compris le versement d'un dividende de 4,00 € par action au titre de l'exercice 2025 ainsi que la politique de rémunération applicable aux dirigeants mandataires sociaux.

« La confiance témoignée aujourd'hui par nos actionnaires lors de notre Assemblée Générale illustre une conviction partagée dans la profonde transformation que nous menons. Notre stratégie claire et audacieuse, portée par une expertise unique dans la santé visuelle, les wearables, et par notre trajectoire med-tech, se traduit déjà par des résultats tangibles, comme en témoigne l'approbation aujourd'hui d'un dividende de 4,00 euros, soit presque le double de 2018. Grâce à la confiance de nos actionnaires, nous continuerons à exécuter notre stratégie avec ambition et excellence afin de créer une valeur durable pour l'ensemble de nos parties prenantes, » ont déclaré Francesco Milleri, Président-Directeur Général, et Paul du Saillant, Directeur Général Délégué d'EssilorLuxottica, à l'issue de l'Assemblée générale.

Versement du dividende et possibilité de choisir le versement du dividende en actions

La résolution permettant aux actionnaires de recevoir en actions le dividende relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 a également été approuvée. Comme dûment constaté par le Conseil d'administration, le prix des actions nouvellement émises en paiement de ce dividende a été fixé à 175,06 € par action.

- Ce prix correspond à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché Euronext Paris lors des 20 séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée générale diminuée du montant net du dividende à distribuer au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le tout arrondi au centime d'euro supérieur
- La date de détachement (« Ex date ») du dividende est fixée au 5 mai 2026 et la date d'enregistrement (« Record date ») au 6 mai 2026.

Les actionnaires pourront choisir le versement du dividende en actions nouvellement émises entre le 7 mai 2026 et le 28 mai 2026 inclus (sauf pour les actionnaires inscrits dans les comptes nominatifs purs tenus par la Société, qui devront exercer l'option au plus tard le 26 mai 2026 par courrier postal ou le 27 mai 2026 via le site Internet). Pour exercer cette option, les actionnaires devront envoyer leur demande aux intermédiaires financiers habilités. Pour les actionnaires inscrits dans les comptes nominatifs purs tenus par la Société, la demande devra être adressée au mandataire de la Société (Uptevia, 90 – 110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 Paris La Défense Cedex). Pour les actionnaires qui n'auraient pas exercé cette option au plus tard à la date indiquée ci-dessus, le dividende sera payé intégralement en numéraire

Une demande d'admission des actions nouvelles à la cotation sur le marché Euronext Paris sera effectuée. Les actions ordinaires nouvelles remises en paiement conféreront les mêmes droits que les

EssilorLuxottica

actions anciennes et porteront jouissance courante, c'est-à-dire qu'elles donneront droit à toute distribution mise en paiement à compter de leur émission.

Si le montant du dividende pour lequel est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces.

Le paiement du dividende ou le règlement-livraison des nouvelles actions pour les actionnaires ayant opté pour le paiement du dividende en actions interviendra à compter du 3 juin 2026.

Les actionnaires peuvent consulter les Questions-Réponses relatives au paiement du dividende en actions sur le site www.essilorLuxottica.com.

Calendrier des prochaines étapes clés

- **Date de détachement** (« Ex date »)¹ : 5 mai 2026
- **Date d'enregistrement** (« Record date »)² : 6 mai 2026
- **Période d'exercice de l'option** : du 7 mai 2026 au 28 mai 2026 inclus
- **Date de paiement du dividende** : 3 juin 2026

Accès à l'enregistrement de l'Assemblée générale

L'enregistrement de l'Assemblée générale pourra être visionné à compter du 28 avril 2026 à 18h30 [en cliquant ici](#).

Notes

1 Première date à partir de laquelle les actions EssilorLuxottica sont cotées sans droit au dividende.

2 Date à laquelle les positions sont arrêtées par le dépositaire central à la clôture

Contacts

Giorgio Iannella
Head of Investor Relations
ir@essilorluxottica.com

Marco Catalani
Head of Corporate Communications
media@essilorluxottica.com

A propos d'EssilorLuxottica EssilorLuxottica est un leader mondial dans la conception, la fabrication et la distribution de solutions avancées de santé visuelle, de lunettes et de solutions med-tech. EssilorLuxottica dispose des technologies de verres optiques les plus innovantes, telles que Varilux, Stellest et Transitions, des marques les plus emblématiques telles que Ray-Ban, Oakley et Supreme, des lunettes connectées à succès comme Ray-Ban Meta, Oakley Meta Vanguard et Nuance Audio, des marques de luxe sous licence les plus appréciées et des enseignes de distribution de premier plan telles que Sunglass Hut, LensCrafters, Vision Express et Apollo. Avec plus de 200 000 collaborateurs dans 150 pays, 600 sites industriels, servant 300 000 clients opticiens et opérant près de 18 000 magasins, le Groupe a généré un chiffre d'affaires consolidé de 28,5 milliards d'euros en 2025. Essilor Luxottica est coté sur Euronext Paris et fait partie des indices Euro Stoxx 50 et CAC 40. Codes : ISIN: FR0000121667; Reuters: ESLX.PA; Bloomberg: EL:FP. www.essilorluxottica.com